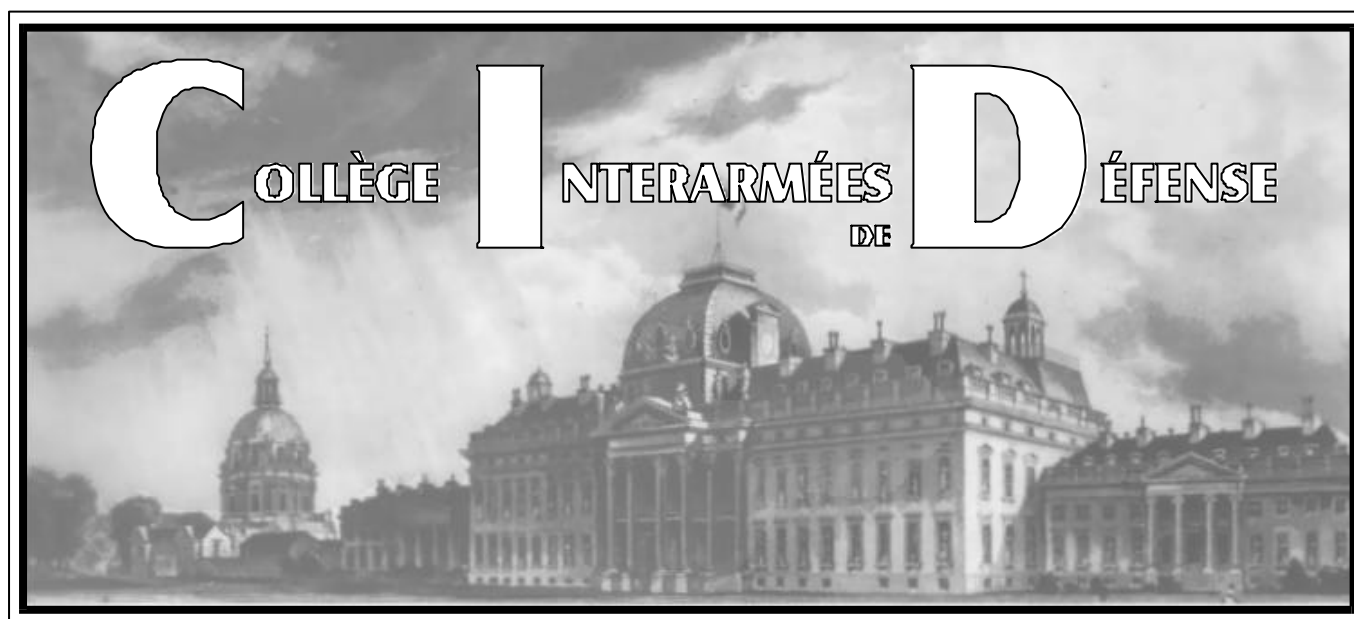


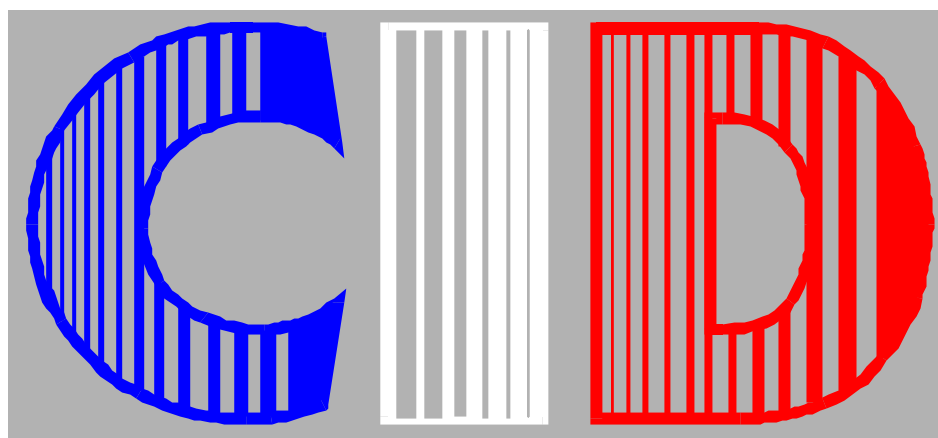
Les prolongements actuels de la stratégie française développée au 17^e siècle



Par le Chef de bataillon BONNAIRE Michel

PARIS, le 15 mars 2000

COLLEGE INTERARMÉES



D E D E F E N S E

FICHE DE PRESENTATION

1 – Chef de Bataillon BONNAIRE, groupe D6

2 – titre : Les prolongements actuels de la stratégie française développée au XVII^{ème} siècle.

3 – Mémoire de stratégie

4 – mars 2000

5 – Réflexions sur la stratégie française au XVII^{ème} siècle. Cette étude est conduite sous les abords des oppositions françaises aux HABSBOURG, sur les problèmes religieux internes et sur la stagnation de la pensée stratégique à la fin de la période au moment de la guerre de succession d'Espagne. Des conclusions encore d'actualité permettent de montrer la continuité de la stratégie.

6 – Mots clé : France, XVII^{ème} siècle, pensée stratégique, Habsbourg

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	3
INTRODUCTION.....	4
I UNE STRATEGIE D'OPPOSITION AUX HABSBOURG.....	5
11- Le système de l'équilibre.....	5
111- affaiblissement économique de l'adversaire.....	5
112- les alliances de circonstances.....	7
12- La théorie du perturbateur (CASTEX).....	9
121- La France de Louis XIV : perturbateur.....	9
122- L'erreur commune.....	10
II UNE REFLEXION TOURNEE VERS LES PROBLEMES INTERIEURS.....	12
21- problèmes intérieurs et conflits extérieurs.....	12
211- Le siège de la Rochelle (1628).....	12
212- La révocation de l'édit de Nantes.....	13
22- Une succession de révoltes et de Frondes.....	14
221- Les révoltes paysannes.....	14
222- Les Frondes.....	15
III UNE STAGNATION DE LA REFLEXION.....	17
31- Des conflits de personnes.....	18
311- Louis XIV et les monarques ou dirigeants européens.....	18
312- les rivalités de clans.....	19
32- écrits tactiques et Art de la guerre.....	20
321- RICHELIEU et la puissance de la mer.....	20
322- VAUBAN attaque et défense des places.....	22
323- PUYSEGUR et l'Art de la guerre.....	23
CONCLUSION.....	25
BIBLIOGRAPHIE	26
Annexe 1 – exemples de fortifications de Vauban	28
Annexe 2 – Croquis du siège de la Rochelle	30
Annexe 3 – Document sur la révocation de l'Edit de Nantes.....	31

PREAMBULE :

La finalité de cette étude est de montrer que de nombreuses constatations faites au cours des siècles précédents sont toujours d'actualité sous une forme ou une autre. En effet, il semble assez logique de mettre en évidence que beaucoup de principes stratégiques ont déjà été théorisés depuis plusieurs décennies. Mis à part l'emploi d'armes complètement nouvelles, il n'y a guère eu de bouleversement de la stratégie globale, depuis que les Etats organisés existent, mais uniquement des adaptations liées aux circonstances. Les écrits qui sont parvenus jusqu'à nous concernant la bataille sont souvent de niveau tactique ou opératif.

Pourtant, dans le courant du XVII^e siècle, des notions très générales sont approfondies, qui mettent en avant l'utilisation de différentes armées, de la diplomatie, des bribes de politique et des perspectives d'avenir, tous ces domaines sont suffisamment vastes pour que l'on puisse parler de stratégie.

Les principaux apports du XVI^e siècle se trouvent essentiellement dans le domaine de l'évolution des armes et donc de l'emploi tactique qui en découle. La généralisation ainsi que le perfectionnement des armes à feu (bombarde, artillerie, mousqueterie), permettent une modification des mises en ordre pour la bataille. L'infanterie commence à prendre de l'importance avec sa puissance de feu, mais sa lenteur de rechargement ainsi que de déplacement (mouvements pour prendre les différents ordres) laissent encore la prépondérance à la cavalerie comme force de rupture et de décision dans la bataille.

Un autre changement qui revêt une certaine importance a trait à l'augmentation du nombre des combattants (phénomène qui se poursuivra sur une plus grande échelle pendant le XVII^e siècle). En effet, c'est au cours de ce siècle que naissent les armées dont l'effectif commence à être suffisamment important pour que le nombre puisse jouer en faveur de la manœuvre des différents corps de l'armée.

Il est donc possible de constater que la théorie militaire du XVI^e siècle se cantonne à étudier les solutions permettant de gagner une bataille ou une campagne sur une portion de terrain relativement restreinte donc, à faire de la tactique. Pourtant, quelques auteurs comme Monluc ou Rocca ont cherché à s'élever au niveau de la stratégie, en montrant que la victoire à la bataille ne suffit pas, mais que c'est bien la guerre qu'il s'agit de gagner, et que cette dernière enchaîne une succession de combats qu'il convient de mener en sachant triompher dans celui qui sera décisif.

Ce sont les réflexions de ce type qu'il est important de retrouver dans les écrits et les pensées des grands personnages ayant eu un rôle dans le gouvernement de la France au cours du XVII^e siècle.

INTRODUCTION :

Occulté par le XVI^{ème} siècle et le siècle des lumières, plus prolifiques en matière de pensée stratégique, le « grand siècle » ne doit pas être pour autant oublié. De grandes notions stratégiques sont apparues au cours de cette période. Elles trouvent encore un certain prolongement aujourd'hui, et peuvent expliquer de manière historique le comportement ou l'action de certains dirigeants sur la scène internationale.

En effet, de grands hommes et de grandes idées ont tout de même franchi les décennies pour parvenir jusqu'à nous. Une étude plus détaillée nous montre la succession de plusieurs grands thèmes ayant dirigé l'orientation de la pensée stratégique au gré des événements politiques et historiques de l'époque.

- Ainsi, il s'agit, vis à vis de l'extérieur et dans un constant souci d'opposition aux Habsbourg, d'élaborer un système d'alliances protégeant les parties prenantes. Cette idée, à l'heure de la construction de l'Europe et des traités entre Etats (OTAN), n'est absolument pas obsolète. Elle répond même parfaitement à la prise de conscience qu'il est impossible d'agir seul dans le concert international, tout comme aujourd'hui.
- Il faut aussi, à l'intérieur des frontières, résoudre les problèmes religieux (parfois liés au sujet précédent), mais aussi politiques. Ces conflits montrent l'implication obligatoire du pouvoir, tout comme actuellement les gouvernements doivent intervenir de manière très directe dans la réflexion stratégique et l'infléchir les décisions opératives ou tactiques.
- Enfin, une période de stagnation de la réflexion à la fin du siècle, peut expliquer que les idées nouvelles dans le domaine de la stratégie sont difficiles à trouver à toute époque, tant de choses ayant déjà été écrites. Il pourrait ressortir en définitive que la plupart des idées d'aujourd'hui ont souvent vu le jour au cours de périodes précédentes, il ne faut que les adapter aux nouvelles technologies et techniques apparues depuis.

Ces grandes lignes de recherches devront donc être successivement abordées pour permettre de mieux comprendre comment la stratégie est influencée par l'histoire, mais aussi comment ont évolué des théories construites dans les siècles passés. La validité de ces dernières est souvent confirmée à l'époque actuelle sans faire de grande modification, tout comme « l'art de la guerre » de SUN ZI a pu franchir les âges en s'appliquant en permanence.

I UNE STRATEGIE D'OPPOSITION AUX HABSBOURG

Le trait marquant de la politique des grands royaumes semble être une constante stratégie d'alliance au sein de l'Europe. La finalité est de rechercher le ou les partenaires qui permettront de s'opposer à la puissance des HABSBOURG en fonction des périodes et des zones géographiques dans lesquelles cette dynastie arrive à monter en puissance. Il s'agit en particulier de lutter tour à tour contre l'Espagne, l'Autriche ou leurs alliés ponctuels : Angleterre, Pays Bas, Flandres, Hollande, ... Cette recherche de l'équilibre, permanente au XVI^e et début du XVII^e siècle, renforce l'importance de la France qui devient elle-même le « perturbateur » sur la scène européenne.

De nos jours encore, à un niveau mondial, il est possible de dire que cette idée de l'équilibre (on the balance of power) prédominait et était à la base des systèmes mis en place après la deuxième guerre mondiale (OTAN, pacte de VARSOVIE). Cette situation a certainement contribué à promouvoir une volonté de création d'un grand ensemble unifié sur le vieux continent.

Il est aussi probable que la construction de l'Europe et de sa défense en particulier soit une volonté pour contre balancer une puissance américaine ou asiatique (chinoise ?) au niveau de la planète. La recherche des équilibres reste donc d'actualité même si cette stratégie a dépassé le niveau du pays pour devenir à l'échelle d'un ensemble de pays désireux de former une entité sur la scène internationale.

11 – Le système de l'équilibre

111 – Une volonté d'affaiblissement économique de l'adversaire

1111 – L'enjeu économique et financier

Les guerres menées au cours du XVII^e siècle visaient essentiellement l'annexion de portions de territoire pour agrandir les royaumes, mais aussi, bien souvent, l'idée secondaire était de contribuer à l'épuisement des ressources économiques de l'ennemi. En effet, depuis la formation des Etats nationaux au XV^e siècle, la guerre est menée en grande partie par des mercenaires européens (suisse, allemands, hongrois, italiens ou croates) qui combattent indifféremment dans les armées françaises ou dans celles des Habsbourg. Les généraux eux-mêmes se mettent successivement au service de souverains rivaux : être tour à tour officier chez le roi de France, le tsar de Russie ou le roi de Suède, n'a rien que de classique. Le grand Condé passa à l'époque de la Fronde du côté de l'Espagne. On sert des souverains, l'Etat étant dynastique, la patrie n'a pas de sens, et la loyauté s'attache à la personne du Roi et non pas à une territorialité. La finalité de la guerre revient donc à empêcher l'adversaire de recruter et payer les soldats dont il a besoin.

Ainsi, les troupes non payées désertent, se révoltent, pillent le pays pour pouvoir survivre et ne participent plus aux combats. Ce phénomène peut être illustré par la phrase célèbre « la victoire ira à celui qui possèdera le dernier écu »(Mendoza).

Dans le même ordre d'idée, la construction d'une flotte maritime suffisamment puissante pour pouvoir s'opposer efficacement aux « armadas » espagnoles ou anglaises, demandera à la France un investissement financier conséquent. A telle enseigne que Richelieu devra même donner l'exemple et emprunter sur ses biens propres pour participer à la construction de navires de guerre au profit de l'Etat. Ce fait même d'implication personnelle et financière ne reste qu'une exception et peu de ministres ont agi de cette façon, le cas inverse était beaucoup plus courant : profiter de sa charge pour s'enrichir et faire progresser sa famille dans l'ordre de la noblesse...

L'enjeu économique devient très important, le « nerf de la guerre » prend progressivement le pas sur la qualité même des combattants. L'objectif final touche donc désormais l'économie du pays adverse et non plus uniquement la défaite de son armée. La généralisation des routes maritimes du commerce et les nouveaux affrontements qui en découlent, montrent le lien étroit qui commence à prendre de l'ampleur entre l'économie et la guerre, en s'éloignant des notions traditionnelles liées à la possession de terrain.

Ce moyen d'imposer sa volonté par la pression économique est de nos jours de plus en plus usité. Les décisions visant à instaurer un blocus des échanges ou un embargo de certains produits sont devenues des armes internationales plus employées que l'envoi de troupes sur le terrain. Les exemples allant dans ce dernier sens, ne manquent pas. On peut ainsi citer le blocus imposé à la Serbie pendant la période de la guerre du Kosovo, ou encore l'embargo imposé à l'Irak depuis le conflit du Golfe. D'autres formes de pressions économiques visent bien des Etats pour les influencer dans leur politique internationale ou leur soutien direct à des organisations terroristes : conditions particulières imposées dans les relations commerciales des occidentaux avec la Libye, Cuba ...

Il apparaît donc que la notion même de guerre économique n'est pas une idée du siècle actuel, mais qu'elle trouve déjà des origines dans les âges précédents. Certes, il s'agissait alors moins de neutraliser des échanges de marchandises, que de jouer sur la possession de terres qui reste néanmoins l'objectif principal de la majeure partie des affrontements de cette période de l'histoire.

1112 – De la conquête territoriale.

Les grandes puissances européennes étaient toutes des monarchies héréditaires. Les souverains étaient donc les maîtres du pays où ils régnaient et cherchaient naturellement à accroître leur domaine. La

guerre avait alors pour but de défendre ou de conquérir une portion de terrain à annexer ou qui servirait de gage dans une négociation.

Dans ce contexte, la guerre n'est pas faite pour assurer la paix, mais bien pour conquérir et agrandir son territoire. Le système de l'équilibre est alors rompu dès qu'une puissance devient dominante car elle utilise la guerre à son profit, elle est un moyen de parvenir à ses fins, alors que les adversaires la font pour faire obstacle à cette volonté expansionniste.

Le XVII^e siècle met particulièrement en évidence cette théorie puisqu'il n'aura connu que six années de paix générale en Europe. En définitive, il s'agit bien d'une société où l'honneur et le rang comptent plus que la prospérité. La puissance dominante cherche alors naturellement à asseoir son hégémonie, même si la guerre coûte très cher en finances et en vie humaines.

La France de Louis XIII puis de Louis XIV s'enrichit alors de nombreuses provinces gagnées sur tous ses voisins, les clauses des traités mettant fin à chacune des guerres menées, arrivent toujours à une conclusion au terme de laquelle de nouveaux territoires changent de souverain. Ces conquêtes, bien entendu, pèseront lourd dans la balance des équilibres rompus, elles deviendront la cause de nouveaux affrontements dans un but de reconquête et cela dans un système de perpétuel engrenage.

Ces aspirations territoriales se sont bien évidemment poursuivies jusqu'au XX^e siècle. Les deux guerres mondiales en ont été l'évidente illustration. Les enjeux qu'ont pu représenter les conquêtes de régions comme l'Alsace et la Lorraine semblent illustrer parfaitement la validité et l'actualité constante de cette vision. Il est donc difficile de parler de stratégie expansionniste pour une période en particulier, même si l'on peut noter, entre autre, que cette idée fût quasiment constante durant tout le XVII^e siècle.

Ce souci semble vouloir, et devoir, se perpétuer régulièrement à travers les âges, bien que le siècle actuel semble montrer une tendance différente où il n'y aurait plus de conflit d'annexion, mais plutôt des luttes pour la sécession et l'autonomie de territoires.

112 – Une stratégie d'alliances de circonstances

Pendant tout le XVII^e siècle, la France de Louis XIII et de Louis XIV, mais surtout la politique mise en œuvre par leurs différents ministres, de Richelieu à Mazarin puis Colbert, n'a eu de cesse de nouer des alliances suffisamment fortes pour pouvoir s'opposer aux ambitions européennes de la maison de Habsbourg.

Ainsi, au gré de l'importance que prenait tel ou tel monarque, les alliances se nouaient et se défaisaient au rythme des mariages royaux,

des guerres ou encore des rapprochements religieux qui ont d'ailleurs été la cause de nombreux conflits internes et externes. La valse des mariages d'alliance est en effet assez impressionnante tout au long de ce siècle. Louis XIII était l'époux d'Anne d'Autriche, fille de Philippe III d'Espagne et sa sœur Elisabeth épousa l'infant d'Espagne, Philippe IV en 1615 ; en 1625, la sœur du roi, Henriette de France épouse le roi Charles 1^{er} d'Angleterre et les mariages se poursuivent ainsi au gré des négociations diplomatiques et des besoins d'alliances, même si, en définitive un lien de sang n'empêche pas de se déclarer la guerre. Toutes les propositions d'alliance par mariage font l'objet de longues tractations diplomatiques. La dot apportée dans la corbeille de la mariée est âprement négociée et se traduit le plus souvent par des écus, des territoires ou des promesses d'héritage.

C'est alors que, chaque fois qu'un pays devenait plus puissant que ses voisins, après une période de prospérité économique ou de stabilité politique notoire, des visées expansionnistes apparaissaient. Les pays limitrophes, directement menacés, mais plus faibles en théorie, n'avaient pour solution que de lever des armées pour combattre ce belliqueux voisin et de mettre en œuvre toute leur diplomatie pour mener à bien des alliances qui lui permettraient de renverser le rapport de force en sa faveur. Lorsque ces actions échouaient, la signature d'un traité devenait la seule solution qui conduisait à limiter les effets de ce conflit, mais le pays qui était vaincu, devait concéder la perte des provinces convoitées par le vainqueur.

Le cardinal de Richelieu s'est montré particulièrement actif dans ce jeu des alliances. Il avait, en particulier, une vision très claire du rôle de la diplomatie. Il exigeait des ambassadeurs qu'ils connaissent bien le pays dans lequel ils œuvraient et envoient régulièrement des synthèses de renseignements. Toutefois, quand une négociation particulière était à mener, il préférait détacher un diplomate au fait du problème et des besoins spéciaux de la France. Il se tenait alors constamment informé de l'avancement des travaux, de manière à être en mesure de peser directement dans les discussions et éventuellement modifier ses exigences en accord avec Louis XIII.

Ces stratégies d'alliances largement développées de nos jours ont connu leur apogée pendant la période de la guerre froide où le monde était clairement séparé en deux systèmes d'alliés. Les grandes puissances ne s'affrontaient jamais directement, mais au contraire profitaient de terrains « neutres » (Afrique, Asie, Amérique du sud...) pour se combattre par alliés interposés, leurs seules implications étaient financières ou encore indirectes, marquées par l'envoi de conseillers militaires dans le pays concerné.

L'investissement personnel des monarques du XVII^e siècle est nettement plus marqué. Il s'agit avant tout de nations incarnées dans leur Roi. Pourtant, l'équilibre trop instable ne dure pas en Europe. La France

de Louis XIV, pour avoir trop affaibli ses rivaux, dans la lignée des actions de Louis XIII et de Richelieu, devient, elle-même, un pays menaçant et redouté. Elle est devenue la nouvelle puissance hégémonique qu'il faut combattre. Les équilibres étant rompus, les autres pays du vieux continent regardent désormais la France comme étant le nouveau perturbateur sur la scène internationale, celui contre lequel vont converger toutes les idées de lutte et tous les désirs de reconquête.

12 – La théorie du perturbateur (Amiral CASTEX, Théories stratégiques, 1935, tome V)

121 – La France de Louis XIV : le nouveau perturbateur

Après une montée en puissance progressive durant la première moitié du siècle, sous l'impulsion de Louis XIII et de son principal conseiller Richelieu, la France a acquis en Europe une telle force, qu'elle en devient le « nouveau perturbateur » au sens de l'amiral Castex. Elle se retrouve en effet dans la configuration diplomatique – stratégique où elle cherche à imposer une hégémonie que les autres pays lui refusent. Le système de l'équivalence des puissances est rompu.

La recherche de cet équilibre est pourtant un des faits dominants de ce siècle puisque c'est lui qui conduisait à limiter les guerres. Le poids respectif des différentes monarchies devait être tel que l'on ne recherchait jamais à détruire un adversaire, mais à l'affaiblir suffisamment pour qu'il ne soit plus en position hégémonique. Cette idée d'équilibre est ainsi présente dans le traité franco – danois de 1645, et les traités de Westphalie de 1648 en sont imprégnés. Les représentants des Provinces unies vont d'ailleurs jusqu'à exposer leurs idées dans cette phrase : « Notre Etat, et, l'on peut dire, toute la chrétienté, est intéressé à ce que la France et l'Espagne ne deviennent pas trop puissantes. » (*H. Couteau Bégarie, stratégie N°54*)

Des études plus approfondies de la part d'historiens ont toutefois conduit à montrer que Louis XIV, à qui a souvent été attribué la responsabilité de certaines guerres, n'avait pas en fait de vues plus belliqueuses que les autres monarques de son époque. Compte tenu de la puissance que la France avait acquise au cours du règne de Louis XIII, il est même possible de dire qu'il a fait preuve d'une relative modération et qu'il aurait pu conduire des guerres beaucoup plus dévastatrices dans d'autres circonstances.

Dans la réalité des faits, l'équilibre ne résulte pas d'une solidarité internationale qui n'existe strictement pas à cette époque. Cette théorie mise particulièrement en valeur n'explique pas tout, le système est particulièrement instable car les sources de conflits ont été très

nombreuses : problèmes de frontières, querelles de succession, luttes religieuses, ou encore appétits de conquêtes. La guerre a donc été quasi permanente, et elle a souvent impliqué toutes les grandes puissances par le jeu des alliances familiales ou diplomatiques.

Le début du règne de Louis XIV est marqué par une politique résolument offensive dans le but de maintenir sa place dominante acquise après les différents conflits. Devant l'importance prise par la France, le reste de l'Europe se coalise contre elle car elle est devenue trop peuplée et trop puissante pour ne pas susciter la crainte. A partir de la paix de Nimègue (1678), la France adopte une politique défensive et doit préserver ses intérêts face à de nombreuses menaces. Elle se trouve brusquement confrontée à une situation nouvelle dans laquelle il s'agit de défendre ses possessions, mais aussi de faire valoir les idées nouvelles de frontières naturelles. Cette dernière notion étant, bien entendu, contestée par tous les voisins européens qui ont perdu des portions de territoire au cours des dernières guerres de conquête. La défense du pré-carré français devient d'autant plus difficile qu'il faut faire face à différentes directions.

Combattre sur plusieurs fronts est un éternel problème et un enjeu stratégique. Ce fait s'est révélé avoir une importance capitale pendant les deux dernières guerre mondiales. L'ouverture de nouvelles zones de combat était devenue un des plus grand sujets de l'application de la diplomatie pour pouvoir lutter efficacement contre l'Allemagne et ses alliés. Ce risque, probablement constant à toute les périodes de l'histoire, va devenir la difficulté la plus sérieuse à laquelle devra faire face le roi Louis XIV.

122 – L'erreur commune : combattre sur plusieurs fronts (terrestre et maritime)

L'augmentation considérable des effectifs des armées, organisée en particulier par Louvois à partir de 1662, trouve sa justification dans cette multiplicité des menaces.

La France doit replonger dans la guerre pour faire face aux risques d'encerclement par les maisons Habsbourg. C'est ainsi que des armées fortes parfois de plus de 100 000 hommes sont simultanément présentes au nord (Pays bas espagnols), à l'est (Allemagne – Autriche), au sud-est (Italie), ou encore au sud-ouest (Espagne). A ces armées terrestres viennent s'ajouter depuis la constitution de la marine par Richelieu, des forces navales représentant des coûts de construction et d'entretien importants. Il s'agit d'être en mesure de s'opposer à d'éventuelles flottes anglaises ou espagnoles sur les frontières atlantiques. Ces risques sont non négligeables puisqu'il a fallu faire face de nombreuses fois aux troupes débarquées à l'île de Ré (juillet 1627) ou encore aux tentatives de débarquement à la Rochelle (1628).

Ce nouveau perturbateur va ainsi s'affaiblir par une lutte ouverte sur plusieurs fronts. Mais l'entretien des armées réclame un effort économique de plus en plus considérable, nécessité qui devient difficile à soutenir sur une longue période. L'émergence de nouvelles puissances telles la Prusse ou encore l'Autriche rétablissent un certain équilibre. L'Angleterre, souvent fournisseur de moyens financiers, humains ou maritimes dans les différentes luttes, acquiert en fin de siècle la position d'arbitre en Europe.

Pour prolonger cette réflexion dans le siècle présent, il est possible de se demander si les Etats Unis d'Amérique ne seraient pas en configuration de recherche d'un pouvoir hégémonique sur le monde, cette volonté n'étant pas marquée par des guerres ouvertes, mais bien par une implication dans le maintien de la paix comme « gendarme du monde ». La stratégie poursuivie par le vieux continent peut alors se définir comme découlant d'un système d'alliances pour se renforcer, construire une Europe suffisamment puissante pour pouvoir contrebalancer ce pouvoir, sinon directement, au moins en possédant une défense significative et des accords de coopération économique notables avec d'autres continents. Ainsi, en fonction des intérêts particuliers que pourraient avoir telle ou telle puissance, la constitution d'un pilier européen de la défense permettrait d'offrir une alternative face à la force de l'Etat nord américain.

Pourtant, les erreurs commises en matière de politique au cours des siècles précédents sont souvent communes aux monarchies perturbateurs des équilibres. Elles sont aussi accentuées par une succession de fautes lourdes commises dans le domaine de la politique intérieure. Ces dernières ont également de fortes implications à l'extérieur.

Comme dans tous les domaines connus de nos jours, la complexité des relations de gouvernement intérieur ou diplomatique, met en évidence une incapacité à dissocier, les unes des autres, les causes des conflits.

A notre époque, la plupart des interventions, se font à la suite de graves troubles internes. Il est clairement visible que la nature des conflits a profondément changé et que les devoirs d'ingérence humanitaire ont modifié les données du problème. Il ne s'agit plus de guerres expansionnistes, mais plutôt de mettre un terme à des exactions violentes, commises entre différentes ethnies. L'origine des affrontements provient souvent du découpage arbitraire des frontières réalisé après la décolonisation et ne respectant pas toujours ces notions. L'obligation d'intervention de la part des grandes puissances provient à la fois de la pression des opinions publiques, mais aussi probablement, d'un certain sentiment de responsabilité de cet état de fait de la période de décolonisation.

II UNE REFLEXION TOURNEE VERS LES PROBLEMES INTERIEURS

Assez étroitement liée à la situation européenne développée précédemment, la situation intérieure particulière de la France du XVII^e mérite d'être étudiée plus attentivement. Il convient également de détailler la stratégie mise en œuvre pour rechercher une solution aux problèmes d'opposition des religions catholique et protestante, ainsi que face aux différentes frondes. L'analyse de la situation intérieure du Royaume de France ne peut pas être complètement déconnectée de celle de la de ses relations extérieures. Dans les faits, les suites des guerres religieuses vont réaliser l'anéantissement du parti protestant en tant que force militaire organisée, mais vont entraîner de multiples sources de désaccords internes et externes pour lesquels la seule possibilité de règlement sera à nouveau le recours à la guerre.

21 – Des problèmes intérieurs en liens étroits avec les conflits extérieurs.

211 – L'exemple du siège de la ROCHELLE (1628) (voir annexe 2) et la suppression des places de sûreté.

Le siège de la Rochelle est probablement l'exemple le plus concret et le plus complet de l'expression d'une stratégie française déployée pour mettre fin à l'insurrection d'une ville appuyée par une puissance étrangère. Pour évoquer le terme de stratégie, il faut bien voir plus loin que la seule volonté de faire entendre raison à cette ville qui s'est rebellée contre son souverain. Tout est mis en œuvre militairement, financièrement et diplomatiquement pour que l'ensemble du royaume et plus particulièrement les villes du sud ouest ne prennent pas exemple sur cette rébellion, mais aussi, et surtout pour que d'autres royaumes ne s'immiscent plus dans des affaires internes. Il est donc bien question de coordonner différents éléments militaires, économiques et politiques dans un même but donc de mettre en œuvre une stratégie globale pour l'atteindre.

Le 10 septembre 1627 les Rochelais, pourtant bénéficiaires d'énormes privilèges grâce à l'Edit de Nantes, déclarent la guerre au roi de France et se remparent dans leur ville en espérant le secours des armées anglaises, protestantes comme eux, mais surtout intéressées par la possession d'une portion de terrain sur le continent.

Soucieux de préserver ses armées, dont il estime qu'il aura fort besoin en cas de soulèvement des huguenots du sud ouest que le duc de Rohan essaie de rallier à sa cause, Louis XIII, conseillé par Richelieu, décide d'assiéger la place forte. En effet, tenter de prendre la ville par des assauts ne pourrait qu'entraîner la mort de nombreux soldats sans pour autant avoir une chance de succès. Pourtant, il s'agit aussi de trouver une

solution pour empêcher les habitants d'être ravitaillés puisque le principe retenu du siège doit provoquer la chute de la ville par la famine.

Le blocus terrestre est facile à conduire et la construction de fossés et de redoutes est aussitôt entreprise. Il reste à résoudre le problème du ravitaillement par la mer et celui de l'arrivée de renforts maritimes anglais projetant un débarquement de troupes. La solution retenue, consiste alors à entreprendre la construction d'une gigantesque digue, qui, habilement conçue devra limiter les possibilités de passages des navires, permettre la protection des navires de guerre français chargés de contrôler les accès, et bien entendu être un obstacle majeur à toute tentative de ravitaillement de la ville mené par les navires d'une escadre anglaise.

Ce projet, digne des grands travaux, nécessite la mise en œuvre d'une logistique conséquente, ainsi que l'engagement de dépenses considérables. Le roi Louis XIII s'implique personnellement en venant inspecter régulièrement l'avance du chantier. La participation directe du politique par la personne du Roi ou de son principal conseiller (Richelieu) est d'une très grande conséquence dans la confiance que l'armée accordera à cette digue. Cette prise de responsabilité directe du plus haut personnage de l'Etat se fera en particulier ressentir quand Louis XIII décidera de rentrer six semaines à Paris pour se soigner des maux attrapés sous le climat hivernal rigoureux et humide du littoral atlantique. Son absence, malgré la nomination de Richelieu à la tête des armées et des provinces du Rochelais, ne manquera pas de causer quelques incertitudes dans les rangs des hauts chefs militaires qui ne conçoivent pas que le souverain ne soit pas sur les lieux de l'action. Pourtant, tout est mis en œuvre pour que cette digue soit construite, de l'engagement des dépenses, à l'implication directe de soldats comme manœuvres (rétribués à la journée en supplément de leur solde compte tenu de l'effort physique qu'exigeait cette tâche.), ou encore à l'adaptation des moyens de transport des matériaux de remblais aux conditions climatiques.

L'emprise directe du pouvoir central ainsi que sa présence sur le lieu des combats influençaient grandement l'issue de la bataille. Au fil des âges, l'impossibilité physique d'être sur tous les fronts a modifié cette notion de proximité. De nos jours, les conséquences des actions menées sur le terrain sont telles, que le pouvoir central veut y être associé au plus près. La modernisation des moyens de communication permet un retour au commandement direct et à la limitation des délégations de pouvoir. La réduction des distances et des strates de commandement conduit à réduire les séparations entre domaines tactique, opératif et stratégique. Il existe donc un rapprochement entre la stratégie dans le siècle actuel et celle exercée, dans le monde existant, au XVII^{ème} siècle.

212 – La révocation de l'édit de Nantes.(voir texte en annexe 3)

L'Edit de Nantes, rendu le 13 avril 1598 par Henri IV, accordait aux protestants la liberté de conscience, la liberté de culte dans certaines

conditions et des garanties politiques, militaires et juridiques. Ces avantages financiers (franchises, exemptions) ainsi que militaires (places de sûretés) n'étaient pas satisfaisantes dans l'esprit des catholiques les plus extrémistes. Les deux expressions du christianisme : protestantisme minoritaire et catholicisme, religion d'Etat vont coexister jusqu'en 1685, mais les tensions latentes ne feront qu'empirer au fil des ans.

Poussé par les Jésuites et se fondant sur l'idée fautive qu'il n'y a plus de protestants en France, Louis XIV révoque l'Edit de Nantes le 18 octobre 1685 en proclamant l'édit de Fontainebleau. Le texte précédent était un élément de stabilité du royaume, sa dénonciation provoque l'exil de plusieurs centaines de milliers de personnes ainsi qu'une nouvelle campagne de répression (les « dragonnades »). Les soldats du Roi parcourent les provinces françaises en commettant de nombreuses exactions envers les protestants pour les obliger à se convertir. Toute la riche et industrielle bourgeoisie protestante s'éloigne de la France qui perd alors une force financière et une volonté d'entreprise considérable.

Certains affrontements dégénèrent presque en véritables guerres civiles, comme par exemple dans les Cévennes (la guerre des camisards).

En 1686, cette révocation devient également un des éléments intervenant dans la constitution de la ligue d'Augsbourg qui veut lutter contre les prétentions hégémoniques du Roi français. En effet, de très nombreux officiers protestants serviront dans les armées alliées en lutte contre la France et en particulier dans les rangs hollandais ou impériaux.

La perte des places de sûreté concédées sous Henri IV au parti protestant, pèsera lourd dans la volonté d'équilibre et de justice, mais aussi dans la stabilité économique de certaines provinces du royaume. La perte des franchises et des exemptions d'impôts aura pour conséquences, tout comme la crainte d'une nouvelle « saint Barthélemy », un exode massif des protestants vers les pays de l'est ou les pays du nord.

Le « problème protestant » ayant été traité, à la fois d'une manière ferme et qui se voulait définitive, de nouveaux sujets de conflits internes surgissent en France. Ils ne permettent pas d'élaborer une stratégie générale puisqu'ils mettent en jeu des affrontements locaux de types Frondes, c'est à dire de révoltes sporadiques et éphémères.

22 – Une succession de révoltes et de Frondes

221 – Les révoltes paysannes

Les soulèvements campagnards de ce siècle sont particulièrement nombreux. Ce siècle, aussi qualifié de « siècle des fureurs paysannes », voit donc de nombreux affrontements qui naissent dans tous le pays et qui ont pour origine des problèmes de survie des paysans.

Ainsi, Croquants de Saintonge, Angoumois, Poitou et Périgord se révoltent en 1636 – 1637, Nu-pieds de Normandie en 1639, Rouergue en

1642. Sous le règne de Louis XIV c'est au tour des paysans de Chalosse (1664 – 1672), du Bas Nivernais (1670), des Torreben de Bretagne (1675) de se soulever.

Tous ces luttes ne visent pas directement la personne du Roi, mais ils s'adressent souvent à ses collaborateurs proches, ministres, courtisans, collecteurs d'impôts. Les provinces ne supportent plus de financer les longues guerres tout en subissant les pillages et les destructions sur leur terres.

Les maints exemples, offerts par les Grands, de rébellion contre le souverain, servent de fil conducteur à de multiples révoltes locales pour des raisons évoluant d'une région à une autre. Souvent dans la lignée d'un seigneur local qui cherche à obtenir un avantage personnel, les gueux ont plus à perdre qu'à gagner dans ces échauffourées. Ces révoltes entrent dans le système sociostratégique des guerres monarchiques.

Rares sont les mouvements désireux de remettre en cause l'ordonnancement divin de la société, la hiérarchie des pouvoirs et des ordres. Il est bien question de redonner du lustre à certaines institutions, en dénonçant les excès, la corruption de quelques catégories de clercs, de seigneurs ou d'officiers du Roi.

Ces révoltes sont bien vite réprimées car elles sont assez peu organisées, ne mettent souvent à leur tête que des personnages sans grande expérience de l'art de la guerre, et ne possèdent pas d'armement comparable à celui des armées royales. Elles sont donc vite vouées à l'échec, mais ont aussi pour caractéristique de mobiliser des troupes importantes qu'il faut rétribuer et qui seraient plus utiles ailleurs, et d'affaiblir économiquement les régions où se déroulent les combats.

Cette succession de heurts montre clairement un malaise dans l'organisation de la société du XVII^{ème} siècle, mais l'absolutisme désiré par le roi Louis XIV ne peut y remédier. Les paysans continueront donc à payer un lourd tribut en impôts pour financer les guerres, en pillages de la part des soldats ennemis ou mercenaires sans emploi et en vies humaines au gré des rigueurs saisonnières.

Ces soulèvements paysans ne seront pas les seuls à avoir lieu au cours de ce siècle, dans les villes également, des mouvements revendicatifs verront le jour, ainsi qu'au sein de la noblesse proche du pouvoir.

222 – *Les Frondes*

La régente, Mazarin et Louis XIV (alors mineur) vont devoir faire face, après la mort de Louis XIII, à deux grandes frondes mettant en avant des acteurs très différents. Dans les deux cas, l'origine profonde de ces révoltes peut être identifiée comme étant issue d'un contentieux financier. Le nom de « fronde » donnée à ces mouvements est donné par dérision, c'était celui d'une arme d'enfant, et voulait clairement signifier que les révoltés n'avaient pas pu faire sérieusement de mal à la monarchie.

Depuis 1635, la France est opposée à l'Autriche dans une guerre particulièrement coûteuse. La levée d'impôts pour financer celle-ci est une source supplémentaire de mécontentements des paysans, mais également du Parlement qui n'a pas été consulté pour l'approbation de ce nouveau prélèvement fiscal.

2221 – La fronde parlementaire (1648-1649)

De plus en plus muselés par la montée de l'absolutisme, taxés d'un nouvel impôt par la suppression de leur traitements (restitution de celui-ci uniquement si il y a rachat de la charge), les parlementaires prennent exemple sur leurs homologues anglais et se dressent contre le pouvoir royal. Ils rédigent et présentent la déclaration des 27 articles (15/6/1648) supprimant, entre autres, les intendants, et interdisant les impôts non approuvés par le parlement. Les parisiens, soucieux de conserver leurs privilèges fiscaux, embrassent la cause du Parlement et se soulèvent. Les émeutes populaires liées à l'arrestation du meneur du Parlement, le conseiller Pierre Broussel, forcent la régente puis la cour à quitter Paris.

Englué dans la guerre avec l'Autriche, Mazarin accepte dans un premier temps les revendications des parlementaires, mais une fois la paix signée, il retourne les troupes du prince de Condé contre les insurgés et assiège la capitale, le Parlement et les bourgeois se soumettent par la paix de RUEIL du 1/4/1649.

Cet épisode de l'histoire de France, qui a imposé l'utilisation de la force militaire pour régler un problème d'ordre national interne n'est pas sans inspirer un rapprochement avec l'emploi qui peut être fait de nos jours de la gendarmerie en maintien de l'ordre ou encore de l'ensemble des armées dans les plans divers de surveillance du territoire. Devant la montée de tensions internes (les banlieues par exemple) une stratégie aussi radicale ne peut être utilisée directement sans certaines précautions législatives, mais sa déclinaison en termes plus acceptables de nos jours, comme celle de la réquisition de moyens matériels par exemple, reste fondée sur ces expériences.

2222 – La fronde des princes (1651-1653)

La création de la fonction d'intendant par Richelieu avait eu pour conséquence une diminution substantielle des revenus que les Grands tiraient de leurs « gouvernements ». Le prince de Condé, auréolé de sa victoire sur les parlementaires, déplore son manque d'avancement et vise la place prestigieuse occupée par Mazarin. D'autres princes, désireux de profiter des querelles pour faire supprimer les intendances, se heurtent également au conseil de la régente. Ce dernier, réagissant vivement fait emprisonner Condé, Conti et Longueville au début de l'année 1650.

Les troupes royales sont tour à tour opposées à des armées de circonstances, d'insurgés ou étrangères mais généralement conduites par des Grands français, comme par exemple le commandement d'une armée

espagnole par le Prince de Condé en 1652. Le soulèvement des Halles en 1651, puis la période d'anarchie à Paris en 1652, forcent le gouvernement royal à fuir puis à revenir enfin en 1653. Peu à peu, l'insurrection s'essouffle devant le manque de cohérence et de coordination des différentes factions. Chaque parti veut instaurer un gouvernement à sa convenance. La proclamation de la majorité du Roi donne un véritable souverain à la France et calme la situation. La fronde des princes ne trouvera son épilogue définitif qu'en 1659 quand le prince de Condé, condamné à mort par le parlement en 1654, se ralliera au Roi. Cette suite d'affrontements pèsera lourd dans le sentiment d'humiliation ressenti par le jeune Louis XIV et sera à l'origine des efforts qu'il développera plus tard pour instaurer une monarchie absolue.

Ce siècle particulièrement prolifique en affrontements de toutes natures, c'est à dire inter - alliances, inter – étatiques ou purement internes ne laisse que peu de place à une réelle réflexion de stratégie générale. Seuls quelques personnages comme le Cardinal de Richelieu s'y sont essayé avec un certain succès, mais sa volonté était plus de laisser des archives pour ses successeurs que de marquer une réelle réorientation de la stratégie. Plus particulièrement à la fin du siècle, la production littéraire se tarit et il ne reste quasiment plus de trace d'écrits dans ce domaine, si bien qu'il est parfois indiqué que la fin de ce siècle marque le début d'une période de stagnation de la réflexion. Cette vision est sans doute réelle, mais il peut aussi s'agir d'un manque d'approfondissement des études des auteurs de l'époque, d'une trop grande fascination pour les siècles plus prestigieux précédant ou suivant celui ci, ou encore d'une appréciation trop élevée de la notion de stratégie. Certains éléments peuvent être retenus et comparés à certaines des actions de l'époque moderne, mais il reste constant que de grands personnages ont marqué ce siècle par leur empreinte. C'est donc par leur étude plus détaillée qu'il convient d'aborder ce que l'on pourrait qualifier de ralentissement de la réflexion stratégique en fin de siècle.

III UNE STAGNATION DE LA REFLEXION A LA FIN DU SIECLE

La fin du siècle ne montre plus d'évolution marquée de la pensée stratégique et la guerre de succession d'Espagne semble mettre un point final à ce siècle particulièrement guerrier. De grands personnages apparaissent encore, mais il semble que l'absolutisme imposé par Louis XIV soit aussi un frein à l'expression de la pensée stratégique. Le siècle se poursuit donc en appliquant toutes les théories mises en avant précédemment. L'essentiel de la réflexion provient alors des résultats de conflits de personnes ou encore des écrits de personnages influents, désireux de laisser quelque chose à la postérité.

31 – Des conflits de personnes

311 – LOUIS XIV et les monarques ou dirigeants européens.

Pendant tout le règne du « roi soleil », les besoins et les aspirations territoriales de ce souverain marqueront les rapports personnels qu'il pourra avoir avec les autres monarques européens.

Déclaré majeur en 1651 pour imposer et opposer une puissance royale à la Fronde des princes, ce roi n'aura de cesse de porter la France le plus en avant possible. Il mettra tout en œuvre pour renforcer la position offensive de son gouvernement dans un souci d'agrandissement territorial du royaume, mais aussi pour renforcer sa puissance diplomatique et culturelle. Plus tard, en fin de règne, il évoluera vers une volonté de stabilisation des positions acquises en mettant en œuvre une politique de défense des positions acquises.

Dès 1657, poursuivant les stratégies d'alliances de son prédécesseur, Louis XIV s'allie avec le dirigeant anglais CROMWELL pour lutter contre les espagnols, alors en guerre contre l'Angleterre depuis 1655 pour une rivalité coloniale. Les affrontements trouveront leur conclusion en 1659 par le traité des Pyrénées et le pays s'agrandira du Roussillon, de la Cerdagne et de possessions Lorraines. Le roi y trouvera également un arrangement matrimonial par la promesse de mariage avec l'Infante Marie-thérèse qui peut permettre à la France d'acquérir des droits sur la couronne espagnole.

A la mort de Philippe IV d'Espagne, la France réclame la dévolution des Pays Bas et de la Franche Comté, s'appuyant sur des notions de droit privé des Pays Bas, selon lesquelles les enfants d'un premier lit sont les héritiers de la totalité des biens du défunt. Les espagnols et les anglais s'y opposent et la guerre dite de dévolution (1667-1668) se conclura par le gain français de quelques villes des Pays Bas, mais la restitution de la Franche Comté.

La médiation menaçante de la Hollande au cours de la guerre de Dévolution sera la cause d'un profond ressentiment de Louis XIV envers ce pays. La guerre de Hollande (1672-1678) opposera alors une coalition de ce pays avec l'Espagne et l'Empire contre une alliance initiale franco-anglaise. Après diverses batailles et renversements d'alliance, le traité de Nimègue est conclu en 1678, la France obtient de l'Espagne la Franche Comté et lui restitue quelques villes des Flandres, elle obtient de l'empereur quelques villes de l'est, mais rétrocède la Lorraine. Un nouveau mariage franco-espagnol est conclu en donnant Marie Louise d'Orléans à Charles II d'Espagne.

Gardant un certain ressentiment contre l'Empereur, Louis XIV profite de la guerre austro-turque pour revendiquer des terres sur la rive gauche du Rhin. Une alliance européenne de circonstance se crée pour s'y opposer. La guerre de la ligue d'Augsbourg sera particulièrement meurtrière et verra la mise en œuvre d'une politique de destruction systématique de certaines villes allemandes. Le but de ces actions était

d'empêcher les armées impériales de vivre sur le pays pendant que la France attaquait l'Angleterre à l'ouest. Les différentes paix séparées signées en 1697 auront pour conséquence essentielle la reconnaissance du changement de dynastie en Angleterre.

Cette succession de guerres en Europe montre clairement que les rapports personnels des monarques entre eux étaient souvent la cause de conflits ou d'alliances diverses. Cette pratique de « stratégie personnelle » s'est souvent renouvelée au cours des siècles qui ont suivi et les rapports des dirigeants entre eux influencent encore de nos jours l'inflexion que peut prendre la politique de tel ou tel pays.

312 – Les rivalités des clans COLBERT et Le TELLIER-LOUVOIS

Dans la seconde moitié XVII^{ème} siècle deux familles vont régner sans partage sur les affaires de l'Etat : les Colbert et les Le Tellier – Louvois. Elles vont marquer de leur empreinte et de leurs idées toute la politique qui sera conduite dans la seconde moitié de ce siècle.

Pour la première famille citée, l'année 1661 est à marquer d'une pierre blanche : Mazarin mort, son intendant Jean Baptiste Colbert parvient à se débarrasser de Nicolas Fouquet, alors surintendant des finances. Entre 1661 et 1670, Colbert cumule officiellement ou officieusement l'équivalent des ministères des finances, de l'économie, du budget, de l'agriculture, de la mer, des colonies, de l'intérieur, de l'aménagement du territoire, de la recherche et enfin de la culture. Profitant d'une période de relative stabilité, ce personnage s'attache à diagnostiquer les faiblesses du système économique du pays. Il constate l'existence de charges inutiles fort onéreuses et les rachète. Il diminue les impôts qui pèsent sur le peuple, mais n'entame pas les privilèges de la noblesse et du clergé, recherchant toutefois à imposer les personnes exemptées sans raison (chasse aux faux nobles). Colbert prône le protectionnisme et l'intervention de l'état dans l'économie puisque c'est le commerce extérieur qui permet d'augmenter les réserves d'or et donc de faire la grandeur d'un pays.

Mais dans les faits, Louis XIV partage sa confiance entre ces différents personnages de manière à ce qu'aucun d'entre eux ne puisse avoir une ambition démesurée, les jalousies réciproques y mettant un frein. Colbert a une obsession : faire de la France une grande puissance économique, il y parvient en traquant le chômage, diminuant les impôts directs, réduisant les charges budgétaires et encourageant le commerce maritime.

Pour équilibrer cette puissance du clan Colbert, le Roi élève une autre famille : les le Tellier – Louvois. Ceux – ci n'auront de cesse de mettre sur pied une grande puissance militaire. Louvois, secrétaire d'état à la guerre de 1661 à 1691, remplira auprès de son roi le rôle d'un véritable stratège. En effet, les effectifs progresseront de 55 000 à 400 000 hommes, le budget militaire atteindra, en 1690, 73 % du budget royal,

mais surtout, ce personnage saura mieux que les autres ministres d'Europe coordonner les différentes armées françaises agissant simultanément aux frontières du pays. Il instituera également en 1688, la milice royale, première ébauche du service militaire, mesure, qui, s'ajoutant à celles précédemment citées, contribuera à permettre au royaume de soutenir un effort de guerre inouï.

Cette approche, de la part de Louvois, visant à planifier des actions simultanées, reste aujourd'hui un des fondements de notre Défense. Il est décrit dans le livre blanc et met en évidence les limitations de l'emploi de notre armée sur différents théâtres. Il est aussi le facteur clé dans le choix quantitatif de la nouvelle armée professionnelle : après la définition de l'objectif à atteindre est déterminé les moyens à y consacrer.

Pourtant, au delà des conflits de personnes, il est possible de dire que des hommes ont marqué ce siècle et ont laissé des documents de valeur. Certes, ces écrits ne peuvent vraisemblablement pas être des traités de stratégie. Ils peuvent tout de même être évoqués comme ayant été une certaine prise en compte d'un ensemble d'éléments à coordonner pour pouvoir agir au niveau du royaume.

32 – Ecrits tactiques et vision globale de l'Art de la guerre.

321 – RICHELIEU (1585-1642) et la puissance de la mer

Le cardinal Armand Jean du Plessis, duc de RICHELIEU, ministre de Louis XIII fut, sans aucun doute, celui qui eut la vision la plus stratégique de la manière de conduire la politique et les conflits pour assumer le rôle et l'importance de la France en Europe au cours de la première moitié du XVII^{ème} siècle.

Il a été à l'origine de la restauration de l'autorité royale, il a aussi permis la mise sur pied et l'emploi coordonné des armées royales terrestres et maritimes. Il a ainsi encouragé la création de la marine qui joua un rôle important dans le siège de la ROCHELLE. Il a favorisé les actions des corsaires royaux destinés à affaiblir les marines anglaises et espagnoles par leurs actions de harcèlement. Il a enfin dirigé les alliances politiques de manière à préparer les conditions de l'établissement de la prépondérance de la France en Europe, en particulier en choisissant une politique d'opposition aux Habsbourg autrichiens et espagnols. Toutes les idées de ce grand personnage seront reprises dans ses « mémoires » (1600 – 1638) et son « Testament politique ».

Il est l'un des premiers personnages ayant une vision globale de la politique de la France. Il parvient à conseiller Louis XIII dans l'emploi de son armée, de sa marine, use de la diplomatie pour amener les adversaires à la négociation. Il engage enfin la totalité des moyens

militaires, financiers et diplomatiques pour atteindre le but fixé, c'est donc bien la mise en œuvre d'une stratégie globale. Sa théorie des frontières naturelles de la France conduit les armées du Roi à occuper la Rhénanie, les Pays bas espagnols et le Roussillon.

L'un de ses principaux apports est d'être à l'origine de la remontée en puissance de la marine française. Sa théorie se basait sur la nécessité de disposer d'un moyen permettant de s'opposer et de répliquer à toute menace que pouvait faire, entre autre, peser l'Angleterre de par la situation particulière de ce pays. En effet, la nature même de son insularité, imposait à cette puissance de disposer d'une flotte maritime commerciale et militaire telle, qu'elle pouvait troubler les activités de pêche et de commerce voire débarquer sur nos îles ou sur nos côtes sans risque d'opposition. Il devenait donc primordial pour la France de pouvoir disposer d'un moyen de contrecarrer tous les projets anglais dans ce domaine et d'être en mesure de lutter contre les vaisseaux qui pourraient apporter une aide aux éventuelles rebellions internes sur le sol continental. Cette présence maritime en Atlantique jouerait aussi un rôle menaçant pour les routes commerciales britanniques et espagnoles en direction des Indes ou des Amériques, contraignant alors ces puissances à réfléchir à leurs agissements sur terre et à distraire de leur marine de guerre des navires pour la protection de leur convois marchands.

De la même manière, pour avoir une place significative dans le sud de l'Europe, il estimait vital de disposer de navires en Méditerranée. En effet, la présence d'une flotte permanente sur cette mer pouvait représenter un moyen dissuasif d'importance pour influencer la diplomatie espagnole. Quelques bâtiments de guerre pouvant menacer directement les côtes Est de ce pays, mais aussi les liaisons avec les possessions à proximité de l'Italie. Cette flotte, enfin, dissuaderait les éventuelles incursions barbares venues du nord de l'Afrique en leur opposant des vaisseaux disponibles immédiatement puisque proches.

Ainsi, la construction de vaisseaux, loin de ruiner la France malgré le lourd investissement à consentir initialement, lui permettrait de faire des économies dans ses dépenses de guerre. Ainsi, elle serait pourvue des moyens terrestres et maritimes lui permettant d'assurer sa présence dans tous les secteurs de combat potentiel.

Cette vision très stratégique de la défense de l'ensemble du royaume, associée à un armement dissuasif est très précurseur de ce qui est écrit aujourd'hui dans le livre blanc de la Défense. La conduite de cette réflexion montre clairement l'idée que de nombreuses approches stratégiques ont déjà été faites au cours des siècles précédents. Il semble dès lors possible d'affirmer que la politique de défense est en constante évolution et ne fait que reprendre et améliorer ce qui existait auparavant.

322 – VAUBAN (1633-1707) : l'attaque et la défense des places

Ce serviteur bien particulier de l'Etat, s'inscrit dans une stratégie globale d'agrandissement du royaume. Louis XIV gagnait des provinces, Vauban était chargé de les conserver en organisant leur défense. C'est ainsi que successivement, avec le traité de Westphalie (1648) la France atteint le Rhin, avec le traité des Pyrénées (1659) l'Artois et le Roussillon sont ajoutés au royaume, avec la paix de Nimègue (1678), c'est au tour de la Franche Comté.

L'histoire personnelle de Vauban commence par sa présence comme sous officier dans les rangs de la cavalerie du prince de Condé lors de la Fronde des princes. En 1653, il est pris en chasse par des troupes du parti royal et fait prisonnier. Interrogé par Mazarin lui – même, qui aime récolter directement les renseignements, il le subjugué par son intelligence. Le ministre entreprend alors de le retourner, cette opération réussit et Vauban restera fidèle à Louis XIV pendant un demi siècle au terme duquel il sera nommé Maréchal de France (1703).

A 22 ans, il est promu au grade de capitaine et ingénieur ordinaire de sa majesté. Sur les champs de bataille, il révèle ses dons pour la poliorcétique, l'art d'assiéger les villes. Progressant ensuite de l'attaque à la défense des places fortes, il sera nommé commissaire général des fortifications à 45 ans. Il devient le maître incontesté de la fortification bastionnée (voir annexe 1 : exemple de fortification). Il sillonne la France de toutes parts, participant à 48 sièges victorieux et faisant des projets pour plus de 160 places fortes. Pourtant, son œuvre sur la terre de France ne se résume pas qu'à cela : « Prendre des places, faire les sièges, ouvrir les tranchées, croiser les feux, ces actions ne sont pas l'essentiel de son emploi. Il fait des routes à travers la France, il creuse des ports, il lance des ponts, il trace des voies d'eau... » (André Suarès).

Homme de terrain, il n'aime pas les théories, il est avant tout pragmatique et improvise en fonction des exigences stratégiques, des préoccupations esthétiques et des impératifs techniques. Par exemple, dans les plaines du Nord, dans l'Artois et les Flandres, ces terres si âprement disputées, il dénonce à Louis XIV « l'enchevêtrement de places armées et ennemies » qui fragilise la région. Pour y remédier, il construit alors le fameux pré carré, cette double ligne de défense qui va de la mer du Nord aux Ardennes. Vingt-six forteresses et citadelles, parmi lesquelles Dunkerque, Gravelines, Lille et Le Quesnoy. Grâce à ces ouvrages, Vauban stabilise enfin cette frontière nord-est, corridor préféré des ennemis de la France.

L'efficacité du dispositif deviendra telle que le terme de pré carré finira par devenir l'expression courante désignant l'ensemble des fortifications frontalières, cette ceinture de fer qu'aucun gouvernement ne touchera jusqu'au XIX^{ème} siècle.

La vision stratégique de la défense du royaume vient donc dans une politique de dissuasion en bâtissant des citadelles imprenables sur toutes les frontières, pour montrer des signes de souveraineté, y compris dans les provinces nouvellement acquises. Sur la fin de sa vie, de 1695 à 1698, il se penchera sur des idées de réformes innovatrices dans le domaine fiscal, mais ses écrits dans ce domaine seront interdits par Louis XIV, il terminera sa vie dans la disgrâce.

Parcourant le temps, cette idée de défense stratégique des frontières par la réalisation d'ouvrages s'est poursuivie jusqu'au XX^{ème} siècle, la fameuse Ligne Maginot peut en être une illustration flagrante. Elle est aussi la preuve que la majeure partie des idées stratégiques de notre époque n'est bien qu'une évolution et une adaptation d'idées plus anciennes ayant parcouru le temps sans prendre trop de rides et ne demandant qu'une adaptation aux moyens techniques du moment.

323 – PUYSEGUR (1656-1743) et l'Art de la guerre

Jacques François de Chastenet de Puysegur participe à la bataille de Fleurus (1680) en tant que maréchal des logis, sous les ordres du maréchal de Luxembourg. Lieutenant général en 1704 de plusieurs places fortes des Pays Bas il sera ensuite nommé maréchal de France en 1734. Militaire et écrivain faisant la transition entre le « grand siècle » et le « siècle des lumières », ses écrits seront publiés par son fils en 1748 sous le titre l'Art de la guerre. Il semble s'agir pour l'époque actuelle de théories plutôt en rapport avec la tactique, mais pour l'époque, la généralisation des vues ainsi que les champs couverts par ses réflexions étaient bien d'un niveau stratégique.

Ainsi, il écrivait à propos de Turenne et des différents types de guerre :

«... Lisez toutes les actions de M. de Turenne, vous verrez que les petites armées se meuvent avec facilité ; qu'un général, soit dans les marches, soit dans les camps ou champs de bataille, peut tout voir, se porter facilement à la tête à la queue, ou de la droite à la gauche de son armée, reconnaître l'étendue du terrain où il faut combattre et placer ses troupes, faire en connaissance de cause passer ses ordres de la droite à la gauche par le moindre signal fait au moyen d'un étendard ou autre marque qui soit aperçue. On trouve partout une grande facilité à faire subsister une pareille armée dans des camps, vu le peu de consommation qu'elle fait en comparaison des grandes, et par conséquent elle est rarement contrainte de quitter les postes qui lui sont importants, par le défaut de fourrage ou d'autres subsistances.

Il n'en est pas de même à l'égard des grandes armées ; elles sont obligées de marcher sur un grand nombre de colonnes, sans quoi elles n'avanceraient pas, et elles tiennent dans leur marche quatre ou cinq lieues d'étendue. Dans leur camps ou champs de bataille, elles tiennent un espace de deux ou trois lieues en longueur, de sorte que, quand ce serait dans une plaine rase, un général n'en pourrait voir l'étendue, par

conséquent donner aucun signal avec un étendard ou autre marque qui pût être vue, comme dirait César à Pharsale et en d'autres occasions...
Après ce que je viens d'exposer, il est aisé de conclure que, des quatre sortes de guerre dont il est ici question, celle de frontière à frontière avec de grandes armées, telles qu'elles ont été avant la paix d'Utrecht et de Bade en 1714, est la plus difficile, et par conséquent la plus savante. Tel, en effet, se comportera bien avec une grande armée de vingt à trente mille hommes, qui se trouvera bien embarrassé avec une grande armée, comme je l'ai vu arriver à plusieurs ; mais celui qui sera accoutumé à faire mouvoir, agir et subsister de grandes armées, suivant les règles et les principes qui leur conviennent, établissant en conformité le service de campagne sans s'arrêter à des usages, celui là conduira avec une grande facilité des armées de vingt cinq à trente mille hommes... »

Avec cette vision qui se veut stratégique, puisque globale sur l'emploi d'une armée, de sa manœuvre, de ses mouvements, stationnements et subsistances, cet auteur militaire met en avant une des caractéristiques particulières de l'évolution de la doctrine en fonction de l'augmentation de la taille de l'armée. Devant ce devoir de s'adapter aux changements, il semble naturel de déboucher sur l'établissement d'écrits stratégiques en conformité avec la nature actuelle de notre armée professionnelle, son format et sa technologie. Pourtant, l'un des regrets de ce personnage sera de constater que la théorie de la conduite des armées tombe dans l'oubli. Cette discipline n'est plus connue, elle n'est plus enseignée car ne possède plus de maître. Il expose également qu'il n'y a aucune théorie, aucune règle, aucun principe établi. Sur le terrain, on ne fait que ce que l'on a vu faire sans chercher à y ajouter quelque chose.

Cette manière d'aborder l'évolution de la stratégie tout au long du XVII^e siècle est, une fois encore, la démonstration que notre siècle n'a rien à inventer. Des théories imaginées précédemment servent de base à la conduite des guerres de toute cette période, elles peuvent aussi rester d'actualité sur les siècles modernes. Il suffit de les adapter aux techniques plus développées qui ont vu le jour au fil des âges.

CONCLUSION

Bien que souvent oublié dans les études particulières traitant de stratégie, le « grand siècle », s'effaçant devant le « siècle des lumières », mérite malgré tout un détour historique. Au travers des écrits parvenus jusqu'à nous, nous pouvons nous apercevoir qu'il met en évidence la personnalité de certains grands hommes qui ont dominé la pensée stratégique de cette période.

Quelques noms ne peuvent passer inaperçus, comme ceux de Richelieu et Vauban ou encore Louvois. Il est admis que la multiplicité des événements historiques ainsi qu'une certaine stagnation de la réflexion en fin de siècle (non seulement en France, mais dans toute l'Europe), alliés à des écrits d'un niveau tactique, font qu'ils n'ont pas été retenus en tant que grands stratèges. Les actions menées et les écrits qu'ils ont pu laisser semblent tout de même s'apparenter à de la stratégie. Ils ont cherché à coordonner des moyens militaires, des actions diplomatiques et une production économique pour atteindre un seul but : celui du maintien de la grandeur du royaume de France sur le vieux continent.

Il semble possible d'extrapoler et dire que certaines notions, mises en application au cours de cette période, sont toujours d'actualité. L'histoire se présente souvent comme étant un éternel recommencement, beaucoup de choses ayant déjà été écrites sur la stratégie, aucune nouveauté n'est apparue en matière d'alliances, d'implication du politique dans la décision et la conduite des opérations, ou encore d'emploi des armées en fonction de leur volume.

Il convient néanmoins de se souvenir de la France du XVII^e siècle comme d'un grand pays d'Europe. Les rois Louis XIII et Louis XIV ont imposé des politiques agressives qui ont engendré une succession de guerres dans lesquelles les stratégies d'alliances, de diplomatie et de combinaison des forces maritimes et terrestres se sont révélées sans précédent. Les différentes stratégies développées alors sous l'impulsion de grands ministres montraient clairement qu'ils avaient bien une vision globale du rôle du pays. Cette vision peut s'apparenter, depuis la construction définitive de celui-ci, à ce qui est théorisé de nos jours en s'adaptant au contexte économique, diplomatique, politique et technique actuel.

BIBLIOGRAPHIE

- « l'art de la guerre », SUN ZI traduction par Valérie NIQUET-CABESTAN (Economica)
- « Théorie du combat », Carl von CLAUSEWITZ (Economica)
- article « le grand VAUBAN », Jean LOUIS, le FIGARO (magazine décembre 99)
- « La guerre limitée », Hervé COUTEAU-BEGARIE (Stratégique N°54)
- « La transformation de la guerre », Général COLIN (Economica)
- « Traité de stratégie », Hervé COUTEAU-BEGARIE
- article « COLBERT-LOUVOIS », Lamia OUALALOU (Figaro 2/12/99)
- « thèmes stratégiques et tactiques », Hervé COUTEAU-BEGARIE (septembre 99)
- « La guerre à travers les ages », J.ULLRICH traduction par HJ FERGET (Gallimard 1949).
- « Anthologie mondiale de la stratégie des origines au nucléaire », Gérard CHALINEAU
- « Méta Stratégie », Jean Paul CHARNAY
- « La gloire et les périls », Robert MERLE (1999)
- « Le Lys et la Pourpre », Robert MERLE (1997)
- « Chronologie de l'histoire de l'Europe », jacques BOUDET (NATHAN 1991)
- « QUID 1999 », Dominique et Michèle FREMY (Robert Laffont)

SITES INTERNET

- Internet, www.stratisc.org , site traitant de stratégie
- Internet, www.frstrategie.org , site traitant de stratégie
- Internet, www.monde-diplomatique.fr , site d'articles de presse
- Internet, www.history.hanover.edu , site traitant d'histoire
- Internet, www.bnf.fr , site de la Bibliothèque nationale de France

ANNEXE 1

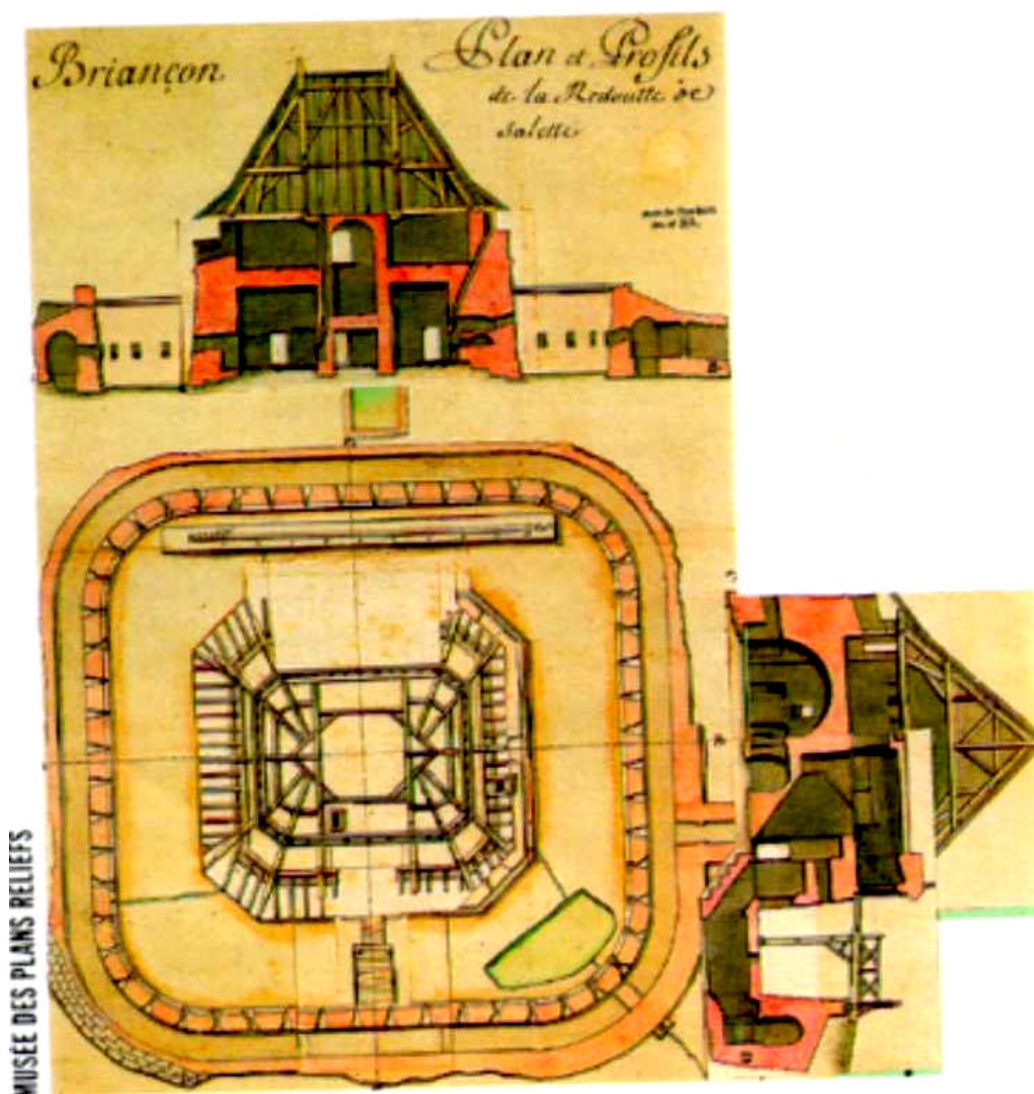
Exemple d'ouvrage réalisé par Vauban à partir du plan de la ville de Briançon



Plan de Briançon. Vauban fut chargé de fortifier la plus haute ville de France en 1692, au moment où la France et la Savoie entraient en guerre, pour en faire une citadelle imprenable.

Grand expert de poliorcétique, Vauban, s'il savait donc assiéger les citadelles, devint ensuite un maître dans l'art de défendre les places fortes. Parcourant les chemins du royaume de France, il avait pour mission de transformer les villes pour en faire des places de défense, en particulier celles proches des frontières du royaume.

Plan d'une des redoutes imaginées par Vauban pour améliorer la défense de la place de Briançon.



« Les rues sont fort étroites, les entrées difficiles et toute la ville mal bâtie » : c'est le constat dressé par Vauban lorsqu'il arrive à Briançon. Commence alors la construction d'une ceinture de forts sur les hauteurs de la ville. Ici, le plan et le profil de la redoute des Salettes.

ANNEXE 3

Louis par la grace de Dieu Roy de France
 et de Navarre A tous princes et a tous salut, le Roy
 Henry le grand nre amy et de gloireuse memoire voulant approcher
 que la paix qui auon procuree a dire d'uyne apais les grandz
 prynces qu'ilz auent d'ouffrir par la duree d'icez grandz amirax
 et commandans, ne chesit oubliee a l'occasion de la Religion pretendue
 reformee, comme il estoit arriue sous le regne d'icez Roys sacre
 grandz amirax, qu'on par son l'eu donne a Il autres amirax
 de quel cost enuoyez quatrevingt dix huit, et se la conduite
 qui auoit a faire a l'egard de ceux de lad Religion, les l'eu
 dans laquelle ilz ne pouvoient faire l'exercice, estably de
 iusqz extraordinaire pour l'eu administrer la justice, a insin pour ce
 mesme par des amirax particuliers auon esquis auon juge
 necessaire pour maintenir l'auanture de son Royaume
 et pour diminuer l'aduersion qui estoit entre eux de l'ue
 l'auant Religion, et ne d'icez plus en eslat de trouuaille comme
 auon resolu de faire pour l'ue a l'glise aux qui s'en estoient
 de fort l'eu en l'oungz, le comte l'union du Roy nostre
 amy et par l'eu esleu esleu a cause de d'auant principz, et que
 l'union d'icez l'eu s'en mesme interrompre pendant l'union
 du Roy nostre amy honore d'auant a par de l'union